

Lancement de Lightspeed Payments en France : une solution de paiement intégrée destinée aux restaurateurs pour optimiser leur temps en allégeant leurs tâches quotidiennes

Alors que les restaurants ont rouvert leurs portes et que les Français retrouvent peu à peu une vie normale, une enquête sondant 1000 consommateurs Français entre le 12 et 13 juillet 2021 menée par Lightspeed révèle que:

- 53% des consommateurs français déclarent privilégier la carte bancaire comme moyen de paiement pendant leurs vacances, mais aussi pour régler leur repas lorsqu'ils retourneront au bureau.
- 37% déclarent que le principal avantage du paiement sans contact est le gain de temps. Il semblerait donc que le paiement dématérialisé ait poursuivi son ancrage dans les habitudes de consommation durant cette dernière année.
- 51% considèrent que les repas partagés avec des collègues au restaurant sont un élément clé de la cohésion d'une équipe.
- Paradoxalement, 42% des répondants n'envisagent pas de se rendre au restaurant durant leurs vacances. Ce chiffre contraste avec les résultats de l'étude menée en janvier 2021: 60% des Français avaient alors déclaré vouloir plus que jamais retrouver le chemin des restaurants, au sortir des mesures sanitaires. C'était le chiffre le plus élevé des 6 pays européens sondés.

Ces constats sont le reflet des événements de ces derniers mois : les Français veulent continuer à déguster des repas mais sont conscients que, dans un contexte comme celui que nous connaissons, où le passeport sanitaire prend de l'ampleur, ils devront, tout comme les restaurateurs, être flexibles quant aux moyens d'accéder à l'offre culinaire pour les uns et d'interagir avec les clients pour les autres.

Lightspeed Payments contribue à réduire le temps passé sur des tâches administratives. Tous les rapports sont centralisés dans la plateforme backoffice de la solution de caisse enregistreuse, qu'il s'agisse des rapports de ventes, des taxes ou des stocks. De plus, la solution permet d'élargir l'éventail de solutions de paiement acceptées par Lightspeed telles que les Tickets Restaurant papier, les cartes de crédit et débit, les cartes cadeau ou encore les paiements via applications mobiles

PARIS - 20 juillet 2021 - Lightspeed, fournisseur plateforme de commerce tout-en-un Lightspeed qui propulse les entreprises a annoncé aujourd'hui le lancement d'un nouvel outil de paiement intégré, à destination des restaurateurs installés dans l'Hexagone. Lightspeed Payments permet notamment aux commerçants de réduire le temps consacré à la gestion et au tri des données financières, en éliminant le besoin de les traiter manuellement. Ainsi, petites et moyennes entreprises du secteur de la restauration accèdent à des fonctionnalités clés que la pandémie mondiale a rendu cruciales, comme les paiements par mobiles et sans contact, ce que confirme l'étude.

« La crise sanitaire a accéléré le recours aux solutions sans contact, une évolution nécessaire mais aussi un véritable atout qui fait gagner beaucoup de temps. Nous nous sommes tournés vers Lightspeed Payments, qui combine praticité, transparence et réduction des coûts. En effet, le système LS PAYMENT envoie directement depuis la caisse principale le montant à payer sur le terminal. Ainsi, plus aucune erreur n'est possible. Les faibles taux appliqués sur les transactions, la possibilité de créditer immédiatement un compte client en cas d'erreur de caisse et la gratuité des TPE ont également encouragé notre choix. » explique Maxime Barré, fondateur et restaurateur d'À la belle étoile.

Lightspeed Payments s'est avéré essentiel pour de nombreuses entreprises nord-américaines et anglaises tout au long de la pandémie de COVID-19. En opérant à partir d'un seul système de paiements et encaissement, les commerçants éliminent les inconvénients engendrés par l'intervention d'un

fournisseur de solution de paiement externe et bénéficiant d'une plateforme sécurisée et déployée à l'échelle mondiale.

"L'industrie de la restauration en Europe rebondit juste à temps pour les vacances d'été, et c'est un moment crucial pour les petites et moyennes entreprises que nous servons dans cette région. Les professionnels cherchent à stabiliser leur activité, pour répondre à la fois à une forte demande estivale et être plus flexibles face aux réserves des Français dans le cadre de la mise en place du pass sanitaire. Ce contraste révélé par l'étude montre la nécessité de s'adapter rapidement à un contexte mouvant, ce qui est l'objet de Payments ", déclare Jona Georgiou, Directrice générale de Payments chez Lightspeed. "Ce lancement permet à nos clients internationaux de générer des transactions plus rapides et plus sécurisées qui leur permettent d'obtenir des données plus riches sur leur activité et de répondre aux besoins de leurs clients en matière de paiements par carte sans ou avec contact. Nous sommes ravis d'ajouter de nouvelles capacités et de la flexibilité à notre solution pour faciliter le quotidien des commerçants."

Afin de s'intégrer à l'infrastructure financière locale, Lightspeed s'est associé à la plateforme de paiement Adyen pour fournir à ses clients un traitement des paiements fiable, conforme à la norme PCI DSS et sécurisé. Le service est disponible immédiatement pour les commerçants du secteur de la restauration en France, et sera bientôt étendu à la Suisse, à l'Allemagne, aux Pays-Bas et à la Belgique.

À propos de Lightspeed

La plateforme de commerce tout-en-un Lightspeed propulse les entreprises qui constituent la base de l'économie mondiale en les aidant à innover pour simplifier leur quotidien, développer leur activité et offrir une expérience client exceptionnelle.

Ventes multicanales, gestion de multiples établissements, traitement des paiements à travers le monde, solutions financières ou encore mise en relation avec nos réseaux de fournisseurs : notre solution logicielle sur le cloud transforme et unifie les opérations effectuées en ligne et en personne.

Fondée en 2005 à Montréal, au Canada, Lightspeed est inscrite à la bourse de New York et de Toronto (NYSE: LSPD) (TSX: LSPD). Ses équipes en Amérique du Nord, en Europe et dans la région Asie-Pacifique accompagnent les entreprises du secteur de la vente au détail, de la restauration, de l'hôtellerie et du golf dans plus de 100 pays.

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet du groupe : www.lightspeedhq.fr

Sur les réseaux sociaux : [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#), [YouTube](#) et [Twitter](#)

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué pourrait contenir de l'information prospective et des déclarations prospectives, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (les « déclarations prospectives »). Les déclarations prospectives comprennent de l'information de nature prédictive, dépendent ou font référence à des événements futurs et se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « va », « prévoit », « anticipe », « envisage », « planifie », « croit », « estime » ou d'autres expressions semblables concernant des sujets qui ne sont pas des faits historiques. Ces déclarations sont fondées sur les attentes actuelles de la direction de Lightspeed et comportent plusieurs risques et incertitudes, connus et inconnus, incluant des facteurs économiques. De nombreux risques, incertitudes et d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels s'écartent de manière importante des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs de risque mentionnés dans notre plus récent rapport de gestion ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, et dans nos autres déclarations de renseignements auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la U.S. Securities and Exchange Commission, qui peuvent être consultés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov. Les lecteurs sont priés d'étudier attentivement tous ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision concernant les actions à droit de vote subalterne de Lightspeed et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une garantie du rendement futur et, bien qu'elles soient fondées sur certaines présomptions que Lightspeed juge raisonnables, les événements et résultats réels pourraient différer de manière importante de ceux exprimés ou supposés dans les déclarations prospectives faites par Lightspeed. Sauf si les lois applicables l'exigent, Lightspeed ne s'engage aucunement à mettre à jour

publiquement ou à réviser ces déclarations prospectives, notamment à la suite de nouvelles informations ou de nouveaux événements.